A L'ISSUE DE L'ÉLECTION, L'EMPLOYEUR DOIT TRANSMETTRE *(dans les 15 jours)* **:**

☞ **2 exemplaires du procès-verbal d'élection ou du procès-verbal de carence à l'inspecteur du travail.**

☞ **1 exemplaire du procès-verbal d'élection ou du procès-verbal de carence au centre de traitement des élections professionnelles, à l'adresse suivante :**

CTEP
TSA 79104
76934 ROUEN CEDEX 9

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DES RELATIONS SOCIALES, DE LA FAMILLE, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA VILLE

Direction Générale du Travail

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL MEMBRES TITULAIRES

Lire attentivement la notice d'accompagnement disponible sur www.travail-solidarite.gouv.fr (informations pratiques / formulaires)

cerfa N° 10113 *03

DP
EL 03

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Raison sociale : GIE AG2R REUNICA

Adresse : 32 RUE EMILE ZOLA

Code postal : 59370 Ville : MONS EN BAROEUL

SIRET de l'établissement : 801 947 052 99999

Autres établissements concernés par l'élection : ***Liste à compléter au verso***

Numéro de convention collective (IDCC) : 1794

INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION

Durée du mandat des élus : 3 années

Nombre total de collèges électoraux (y compris celui-ci) : 2

S'agit-il d'une élection partielle (si **Oui**, cochez la case) : ☐

Date du précédent scrutin (JJ/MM/AAAA) : __/__/____

COLLÈGE CONCERNÉ

DÉNOMINATION DU COLLÈGE LÉGAL :

- **Collège unique** ☐
- **1er collège :** ouvriers, employés ☒
- **2ème collège :** techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres ☐
- **Autre** ☐

COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE : *(cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans ce collège)*

Ouvriers	1	☐
Employés	2	☒
Techniciens	3	☐
Agents de maîtrise	4	☐
Ingénieurs	5	☐
Cadres	6	☐
Autres : *(préciser)*	7	☐

MT1

RÉSULTATS CONCERNANT LE 1er TOUR

Date du 1er tour (JJ/MM/AAAA) : 17/03/2015

A. Nombre d'électeurs inscrits **A =** 219

B. Nombre de votants **B =** 159

C. Bulletins blancs ou nuls **C =** 7

D. Suffrages valablement exprimés **(B - C)** **D =** 152

1. Y a-t-il eu carence ? *(cocher)* ☐ *Oui* ☒ *Non*

2. Le quorum a-t-il été atteint ?

$$\text{QUORUM} = E = \frac{A}{2} = \frac{219}{2} = 109.5$$

☐ Non si D est inférieur à E

☒ Oui si D est supérieur à E

Nombre de listes présentées au premier tour : 2

Nombre de sièges à pourvoir par le collège **P =** 5

Quotient électoral (2 décimales)

$$G = \frac{D}{P} = \frac{152}{5} = 30{,}40$$

NOMS et PRENOMS des candidats groupés par liste *(sauter une ligne entre chaque liste)* — Le nom des candidats élus sera souligné	Sexe H ou F	Désignation des syndicats ayant présenté des listes *(préciser le cas échéant l'organisation interprofessionnelle de rattachement)*	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (Total égal à D)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	**Si le quorum n'est pas atteint, ne pas remplir.** Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ *(2 décimales)*	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			ELUS Porter la mention «Elu»	Nombre d'élus par liste
	1	2	3	4	5	6	7	8	1er siège 9	2ème siège 10	3ème siège 11	12	13
DABIA BRICOUT	F	CFDT	89	87	426	5	85,20	2	28,40	28,40		ELUE	3
AUDREY LAMBERT	F	CFDT	89	83	426	5	85,20	2	28,40	28,40		ELUE	3
FRANCK LEGRAND	H	CFDT	89	87	426	5	85,20	2	28,40	28,40		ELU	3
HELENE BOURSIER	F	CFDT	89	85	426	5	85,20	2	28,40	28,40			3
NATHALIE CHABOWSKI	F	CFDT	89	84	426	5	85,20	2	28,40	28,40			3
CORALIE BRUNEEL	F	CGT	63	60	303	5	60,60	1	30,30	20,20		ELUE	2
VIRGINIE RICHARD	F	CGT	63	60	303	5	60,60	1	30,30	20,20		ELUE	2
AICHA AKHOUAY AKHZAM	F	CGT	63	61	303	5	60,60	1	30,30	20,20			2
PHILIPPE CHARLIER	H	CGT	63	61	303	5	60,60	1	30,30	20,20			2
VINCENT POETTE	H	CGT	63	61	303	5	60,60	1	30,30	20,20			2

Paraphe des membres du bureau de vote

Dans le cas où des listes communes se sont présentées au 1er tour, précisez :

Nom de la liste commune	Noms des organisations entrant dans cette liste (avec intitulé de l'organisation interprofessionnelle de rattachement)	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

Signatures du PV par les membres du bureau de vote au verso.

MT2

RÉSULTATS CONCERNANT LE 2ème TOUR

Date du 2ème tour (JJ/MM/AAAA) : __/__/____

A. Nombre d'électeurs inscrits **A =** _____

B. Nombre de votants **B =** _____

C. Bulletins blancs ou nuls **C =** _____

D. Suffrages valablement exprimés **(B - C)** **D =** _____

Y a-t-il eu carence ? ☐ *Oui* ☐ *Non* *(cocher)*

Si oui, établir un PV de carence.

Nombre de listes présentées au deuxième tour __

Nombre de sièges à pourvoir par le collège **P =** __

Quotient électoral (2 décimales)

$$G = \frac{D}{P} = \text{——} =$$

Si le quorum n'est pas atteint, ne pas remplir.

Sexe H ou F	Désignation des syndicats ayant présenté des listes *(préciser le cas échéant l'organisation interprofessionnelle de rattachement)*	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (Total égal à D)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ *(2 décimales)*	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			ELUS Porter la mention «Elu»	Nombre d'élus par liste
								1er siège	2ème siège	3ème siège		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13

NOMS et PRENOMS des candidats groupés par liste *(sauter une ligne entre chaque liste)* Le nom des candidats élus sera souligné

Dans le cas où la taille du présent imprimé ne permettrait pas de faire apparaître l'ensemble des listes des candidats, il conviendrait d'annexer un second feuillet en y rappelant l'identification de l'entreprise et du collège et en faisant apparaître la mention «SUITE»

1er tour : du mardi 10 mars 2015 à 9h00 au mardi 17 mars 2015 à 18h30

Suite de la liste des SIRET associés :

SIGNATURE DES MEMBRES DU BUREAU DE VOTE :

NOM et PRENOM	Organisation syndicale	Signature

PERSONNE A CONTACTER dans l'entreprise :
(pour information complémentaire sur ce procès-verbal)

Nom :

Prénom :

Fonction dans l'entreprise :

N° de téléphone :

N° de télécopie :

Adresse e-mail :

CACHET DE L'ENTREPRISE